



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :

Chrono
LBR
CBD
CN Clubs



63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

André MILANO

Vice-président de la F.F.S.B.
Responsable du Pôle Sportif

à

**Mesdames, Messieurs les
Responsables des Clubs**

Réf : AM/FA/093

Objet : Engagement saison 2019/2020

Villeurbanne, le 9 mai 2019

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche d'engagement pour le Championnat des clubs saison 2019/2020.

Quelques rappels :

- ✓ Toute fiche d'engagement non complétée correctement ou non signée par le CBD ou LBR/CS retardera la validation de votre inscription.
- ✓ Le chèque doit être obligatoirement joint à la fiche d'engagement.
- ✓ Chaque club masculin et féminin doit présenter un arbitre et un délégué ainsi qu'un correspondant pour la publication des résultats en direct sur Sport Boules Diffusion.
- ✓ Un club ayant une équipe masculine et une équipe féminine peut inscrire le même nom d'arbitre et de délégué dans les deux catégories.
- ✓ Un club ayant plusieurs équipes masculines ou plusieurs équipes féminines devra avoir des arbitres et délégués différents pour chaque équipe.
- ✓ Un arbitre et un délégué peuvent être identiques pour une équipe masculine d'un club A et une équipe féminine d'un autre club B à condition que le Club A n'ait pas d'équipe féminine.

Tout dossier sera examiné par la Commission des Clubs pour validation.

Quelques informations utiles :

- ✓ La nouvelle saison clubs sportifs débutera le week-end des 21 et 22 septembre 2019.
- ✓ Il n'y a pas de restrictions au niveau du nombre de mutés clubs. La période autorisée pour les mutations « Club » prendra fin le 15 juin.
- ✓ Afin de ne pas perturber la saison avec des reports de matchs il est obligatoire de réserver votre boulo-drome pour toutes les journées « clubs »
- ✓ Pour les clubs ayant des équipes 2, veuillez nous indiquer si vous désirez (ou pas) des matchs couplés à domicile (1 et 2 en même temps). Ce souhait sera respecté dans la mesure du possible.

Les modifications importantes de cette saison :

- ✓ Pour les phases de groupe de toutes les catégories, la FFSB ne désignera plus de délégué. Ainsi, à domicile, cette fonction sera assurée par le délégué actif du club.
Au besoin, 2 sessions de formation de délégué de club sont programmées le 29 juin à Villeurbanne et le 31 août à Toulouse.
- ✓ Pour toutes les catégories, les feuilles de match devront être saisies dans Sport Boules diffusion.
- ✓ Pour les catégories Elite, le flocage des maillots au nom des joueurs est souhaité (visibilité sur Sport Boules Diffusion).

Vous souhaitant un bon championnat, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour André MILANO
La Secrétaire générale,



Brigitte COCHARD